

# Qu'est-ce qu'un trouble de la parole ?

Altération de phonèmes ou de groupes de phonèmes, et de leur mise en ordre séquentielle à l'intérieur d'un même mot, le stock phonétique étant acquis.

C'est la forme du mot dans son ensemble qui ne peut être reproduite.

## Peut se traduire par

- Des omissions
- Mots raccourcis ou élidés : fleur / feur, herbe / è
- Des inversions : brouette / bourette
- Des assimilations : lavabo / lalabo ou vavabo
- Des interversions : kiosque / kiokse
- Des substitutions : train / crain, fleur / fieur
- Des élisions de syllabes finales : pelle / pè, assiette / assiè.